

Communiqué AFEP Le pluralisme ou comment s'en débarrasser : nouvelle ligne gouvernementale ?

La composition de la commission chargée d'élaborer les futurs programmes des sciences économiques et sociales (SES) du lycée vient d'être annoncée.

Cette commission (constituée de différentes catégories de collègues nommés: professeurs du secondaire, inspecteurs de l'éducation nationale, et collègues issus de l'enseignement supérieur et de la recherche) entre en résonance avec ce qui fait le cœur des travaux et réflexions de l'AFEP, qui a toujours été très attentive aux réformes qui affectent l'enseignement des sciences économiques et sociales au lycée et à l'Université.

L'AFEP défend un enseignement par objet et un éclairage pluridisciplinaire, pour un cycle de formation post-bac qui s'inscrive pleinement dans le continuum lycée-Université (Bac-3/Bac+3). Nombres de ses adhérents et administrateurs sont directement investis dans la formation des futurs enseignants de SES (Capes et Agrégation de SES). L'AFEP a par ailleurs toujours associé à ses travaux les enseignants du second degré, inscrivant dans son mode de fonctionnement un souci profond d'une formation plurielle, ouverte aux controverses, permettant de faciliter le lien entre Lycée et Université.

C'est à ce titre que l'AFEP avait proposé de participer à la commission des programmes, en suggérant plusieurs experts reconnus qui ont candidaté dans le cadre de l'appel à participation.

L'AFEP constate que toutes ses propositions visant à concourir à une réflexion collective ont été fermement rejetées, sans même la moindre réponse.

Le conseil supérieur des programmes ne considère visiblement pas pertinent d'intégrer des collègues défendant le pluralisme et le renforcement des liens entre économie et sciences sociales en son sein, fussent-ils internationalement reconnus. Sa présidente – Madame Souad Ayada - a en revanche jugé très opportun d'intégrer des collègues certes éminents, mais membres de l'Académie des sciences morales et politiques, laquelle, dans un esprit plus partisan que scientifique, a déjà manifesté, à plusieurs reprises, sa très forte hostilité à l'égard du pluralisme, tant disciplinaire que théorique, des programmes de sciences économiques et sociales, et préconisé de recentrer ces derniers sur la microéconomie. Ce choix est d'ailleurs cohérent avec les attentes de Jean-Michel Blanquer, pour lequel « il convient de renforcer les approches microéconomiques » dans le secondaire.

Comment, dans de telles conditions, la diversité des enseignements de l'économie (dans les objets, dans les perspectives interdisciplinaires et dans l'analyse critique) peut-elle être assurée? Est-ce la négation du pluralisme, de l'ouverture et de l'esprit critique qui guide désormais la ligne de l'Etat en matière de formation et de recherche?

A la vue des récentes déclarations de la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche repoussant comme « sans objet » les débats sur le pluralisme en économie, il y a tout lieu de le croire... et de s'inquiéter du tour que prend dans notre pays, à contre-courant de toute une modernité interrogeant au niveau international le modèle des « sciences économiques » séparées des sciences sociales, la réflexion sur la manière de penser l'économie de demain.